

Technicien Vendeur Sports de Glisse

CERTIFICAT de QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE BRANCHE

NIVEAU 3 (EU) – V1 2025

Public concerné

Demandeurs d'emploi, particuliers, candidats en reconversion ou en recherche de formation pour un retour à l'emploi ou un développement de compétences.

Pré-requis

Le certificat est accessible par la voie de la formation, aux candidats justifiant d'un niveau de culture générale (CAP, BEP) ou une expérience professionnelle.

Entretien et dossier de sélection de l'établissement

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Promouvoir, conseiller et vendre du matériel, équipement et accessoires de sports de glisse
- Exercer des activités d'entretien, réglage, réparation et location de matériel de glisse hiver
- Valoriser l'offre produit par une préparation et une présentation adaptée
- Être polyvalent sur l'ensemble de l'offre technique sports de glisse hiver

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès : Entretien téléphonique et dossier de sélection
- Estimation du délai d'accès : de 1 à 6 mois

Modalité d'évaluation

- Examen théorique
- Examen pratique de mise en situation professionnelle atelier
- Mise en situation professionnelle reconstituée de vente/location

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices et mises en situation en atelier et en boutique pédagogique
- Supports de cours remis aux stagiaires

Sanction de la formation

- Validation partielle ou totale du Certificat de Qualification Professionnelle de Branche

Durée : contrat de professionnalisation de 6 mois – dont 7 semaines de formation - 252 heures en présentiel

Tarif

- 4158 € (coût total pris en charge par l'OPCOMMERCE)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les situations de handicap sont prises en compte dès les entretiens de positionnement. Présence d'une référente handicap.

Contacts

Référentes Admissions :

Campus PAU :

Corinne LAVIGNE

Mail : corinne.lavigne@eklore-ed.com

Tel : 05 59 62 97 76

Aurore MOLL

Mail : aurore.moll@eklore-ed.com

Tel : 05 59 62 68 66

Campus GRENOBLE:

Laura ORCEL

laura.orcel@eklore-ed.com

Tel : 04.76.48.70.90

Référente Handicap :

Sophie ABDALLAH

Mail : sophie.abdallah@eklore-ed.com

Tel : 05 59 92 64 64

Métiers/Débouchés

- Vendeur en produits sport
- Vendeur conseil
- Conseiller de vente
- Technicien Conseiller ski

Indicateurs Qualité 2025

- Taux de diplomation : 79.52%
- Taux d'interruption : 11.32%
- Taux de satisfaction globale : 76.15%



Programme Technicien Vendeur Sports de Glisse

Bloc de Compétences N°1 - Vente, animation commerciale

Compétence 1

Gérer la relation client en assurant un accueil et une approche personnalisés du client, dans un environnement et un cadre dédié à la vente de matériel Sports de glisse hiver, pour appréhender ses attentes et son parcours omnicanal, et cerner son profil sportif afin d'adopter une démarche d'accompagnement dans la vente adaptée à sa pratique.

Compétence 2

Accompagner le client dans son acte d'achat et/ou de location, en personnalisant l'approche selon son profil sportif, pour conclure la vente de matériels de sport adaptés à sa morphologie et à sa pratique sportive.

Bloc de Compétences N°2 - Réalisation des opérations de préparation et de maintenance des produits Sports de glisse hiver

Compétence 3

Participer à l'organisation de l'atelier de maintenance des produits Sports de glisse hiver et ses espaces techniques afin d'être opérationnel pour réaliser des opérations de montage et d'assemblage, d'entretien et de réparation dans le respect des normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur.

Compétence 4

Réaliser les opérations d'assemblage et de réglage de tous types de matériels glisse hiver à partir des éléments préparés et montés, dans le respect de la documentation technique des fabricants, afin de les proposer à la vente ou à la location.

Compétence 5

Réaliser les opérations d'entretien et de maintenance de tous types de produits Sports de glisse par remplacement ou par réparation de ses éléments constitutifs afin de le remettre en bon état de fonctionnement dans le respect des recommandations techniques des fabricants et des normes de sécurité en vigueur.

Compétence 6

Restituer aux clients leur(s) matériel(s) entretenu(s) ou réparé(s) en leur expliquant la facture pour qu'ils comprennent les interventions réalisées, en les conseillant dans l'utilisation et l'entretien de leur(s) équipement(s) en fonction de l'intensité d'usage, de leurs pratiques et objectifs sportifs

